



CONVENTION DE STAGE

Le règlement d'études de la Maîtrise pluridisciplinaire en études asiatiques (Master Asie) de la Faculté de lettres prévoit la possibilité pour les étudiant-es d'effectuer, dans le cadre du bloc recherche de leur maîtrise, un stage en entreprise ou en institution dans un environnement directement en relation avec le monde asiatique.

Le but du stage en entreprise/institution est de permettre par la suite à l'étudiant-e d'effectuer un travail de recherche en lien avec l'Asie. Il est dès lors souhaitable que l'étudiant-e soit intégré-e au sein de l'entreprise/institution à un projet en lien avec son domaine d'étude.

La durée totale du stage doit être comprise entre 300-360 heures. Les heures peuvent être réparties sur une période dont l'étendue, inférieure à douze mois, doit être déterminée d'entente entre l'étudiant-e et l'institution/entreprise.

Avant le stage, l'étudiant soumet au comité directeur la première partie du certificat de stage, comportant notamment le nom de l'institution ou la compagnie, le nom et les coordonnées du/de la superviseur-e de stage, ainsi que la liste des activités liées à l'Asie envisagées dans le cadre du stage.

À la fin du stage, l'étudiant-e soumet au comité directeur la seconde partie du certificat de stage délivré par l'institution hôte indiquant sa durée, une description des tâches effectuées, ainsi qu'une évaluation de ses activités, qui permet de s'assurer que les objectifs du stage ont été atteints.

Vis-à-vis du donneur de stage, l'étudiant-e est tenu-e par les mêmes devoirs de diligence et de discrétion que les employés réguliers. Le contrat de travail ainsi que la rémunération sont laissés à l'appréciation de l'entreprise/institution, dans le respect des normes usuelles en la matière.

Pendant toute la durée de son stage, l'étudiant-e reste immatriculé-e à l'Université de Genève et inscrit-e dans la Faculté dans laquelle il suit sa formation. L'étudiant-e prend les mesures nécessaires pour être couvert-e durant son stage par une assurance maladie et souscrire une assurance garantissant sa propre responsabilité. L'Université de Genève et la faculté dans laquelle il/elle est inscrit-e sont dans tous les cas déchargés de toute responsabilité à cet égard.

Par la présente convention, les signataires reconnaissent que

Monsieur / Madame _____ est accepté-e pour

effectuer un stage de _____ semaines / mois durant la période du _____ au

_____20_____, chez :

Adresse :

Le/la responsable de stage auprès de l'entreprise est :

Nom : _____ Titre : _____

Téléphone: _____ Email : _____

Signature : _____ Date : _____

La personne responsable de l'entreprise acceptant le/la stagiaire est (si différent de ci-dessus) :

Nom : _____ Titre : _____

Téléphone: _____ Email : _____

Signature : _____ Date : _____

Le/la directeur/trice de la maîtrise est :

Nom : _____ Titre : _____

Téléphone: _____ Email : _____

Signature : _____ Date : _____

Le/la stagiaire est :

Nom : _____

Téléphone: _____ Email : _____

Signature : _____ Date : _____